Mylène Roy
2023/03/13

Écriture inclusive Rédaction épicène

Apprendre à écrire la diversité des genres: recension d'un guide d'écriture inclusive féministe



Dans un article précédent, j'abordais les pratiques d'écriture inclusive recommandées dans plusieurs établissements d'études supérieures. Il a ainsi été possible de noter quelles propositions ont été retenues dans un guide prévu spécifiquement pour ce milieu. Depuis, le phénomène linguistique a continué de faire couler de l'encre dans la presse écrite[1]. Comme l'écriture inclusive est souvent associée au féminisme (Roy, 2021), il est intéressant de se pencher sur les stratégies que les groupes féministes favorisent en la matière. Dans le présent article, il sera donc question de *Apprendre à nous écrire : guide et politique d'écriture inclusive* (Guilbault Fitzbay, 2021), qui est le fruit d'une collaboration entre l'organisme féministe Les 3 sex* et Club sexu, un média féministe spécialisé en sexualité. L'avant-propos précise que le guide est « un incitatif pour toutes les sociétés, entreprises et autres organisations à utiliser un langage plus inclusif » (p. 7); il vise donc un public général.

L’écriture inclusive pour représenter les groupes marginalisés

Au premier abord, *Apprendre à nous écrire* offre une couverture attrayante et épurée, à l’image du guide dans son ensemble. La lecture est facilitée par des divisions entre les exemples et des encadrés de couleurs pour les compléments d’information. On repère facilement les stratégies de rédaction complexes ou qui nécessitent une attention particulière, celles-ci étant marquées par la présence de plus gros caractères. Les tableaux et encadrés sont succincts et utiles à la compréhension des phénomènes présentés. L’esthétique procure ainsi une légèreté à l’ouvrage, ce qui complémente bien le contenu, qui, lui, est plutôt riche.

C’est sans grande surprise que *Apprendre à nous écrire* s’inscrit dans une démarche intersectionnelle. Le guide décrit ainsi l’écriture inclusive comme un moyen de désigner les réalités des personnes marginalisées[2]. Il inclut d’ailleurs un bref historique, particulièrement utile pour les néophytes, qui retrace les différents changements dans la langue, de sa masculinisation en passant par la féminisation des titres, jusqu’à l’adoption de guides d’écriture inclusive dans les universités. Cette ligne du temps sert de complément en situant ainsi les différents aspects de l’écriture inclusive dans l’histoire.

Un graphique permet également de démêler les différents termes relatifs à l’inclusion des genres dans la langue (voir figure 1). *Apprendre à nous écrire* définit l’écriture inclusive comme un hyperonyme[3] qui regroupe l’écriture épicène, la féminisation et l’écriture non binaire; chacune de ces pratiques fait l’objet d’une section à l’intérieur du guide. On apprécie d’ailleurs le résumé, présenté au début de chaque section, comprenant notamment une description du type de pratique, ses attraits, ses inconvénients ainsi que des éléments contenus dans la politique des deux organismes cosignataires du guide en lien avec ce type d’écriture.

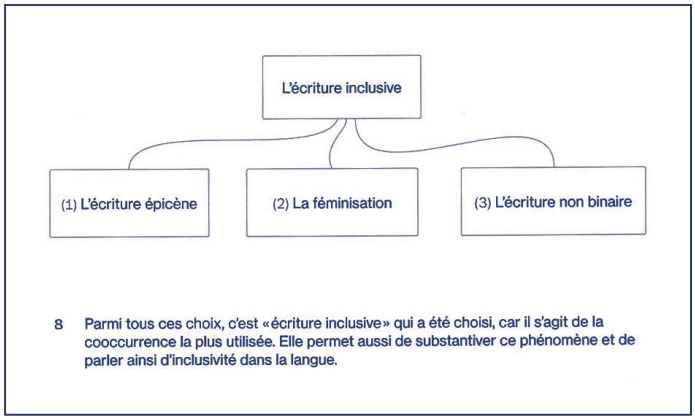


Figure 1

Graphique représentant l'hyperonymie du terme « écriture inclusive » (p. 14)

L'écriture épicène, un gage d'inclusivité

Apprendre à nous écrire présente d'emblée l'écriture épicène comme la plus inclusive et comme celle qui correspond davantage à la représentation des personnes marginalisées puisqu'elle ne comporte pas de marque de genre[4]. Le guide explique que, contrairement à la féminisation, la rédaction épicène n'oppose pas « les genres grammaticaux traditionnels masculin et féminin » (p. 23), ce qui favorise l'inclusion de la diversité des genres. Il est déjà possible de noter la tendance à préférer les procédés épicènes dans les guides du genre, comme c'est généralement le cas dans ceux développés par les établissements postsecondaires.

Les noms épicènes (par exemple, *les spécialistes*), les noms communs à genre grammatical fixe (par exemple, *la recrue*), les noms neutres (par exemple, *le lectorat*) et les noms généraux (par exemple, *les personnes en situation de handicap*) sont présentés comme les stratégies faisant partie de ce type d'écriture. Le guide indique également qu'il est possible de changer la catégorie grammaticale d'un mot genré en l'accolant à un nom ou à un adjectif. On choisira donc *le milieu étudiant* plutôt que d'avoir recours au doublet *étudiant et étudiante* (ou encore au doublet abrégé *étudiant.e*) [p. 26]. Le recours à la voix active ou à la voix passive, selon le contexte, est recommandé; on privilégiera donc les formulations épicènes telles que « Nous invitons

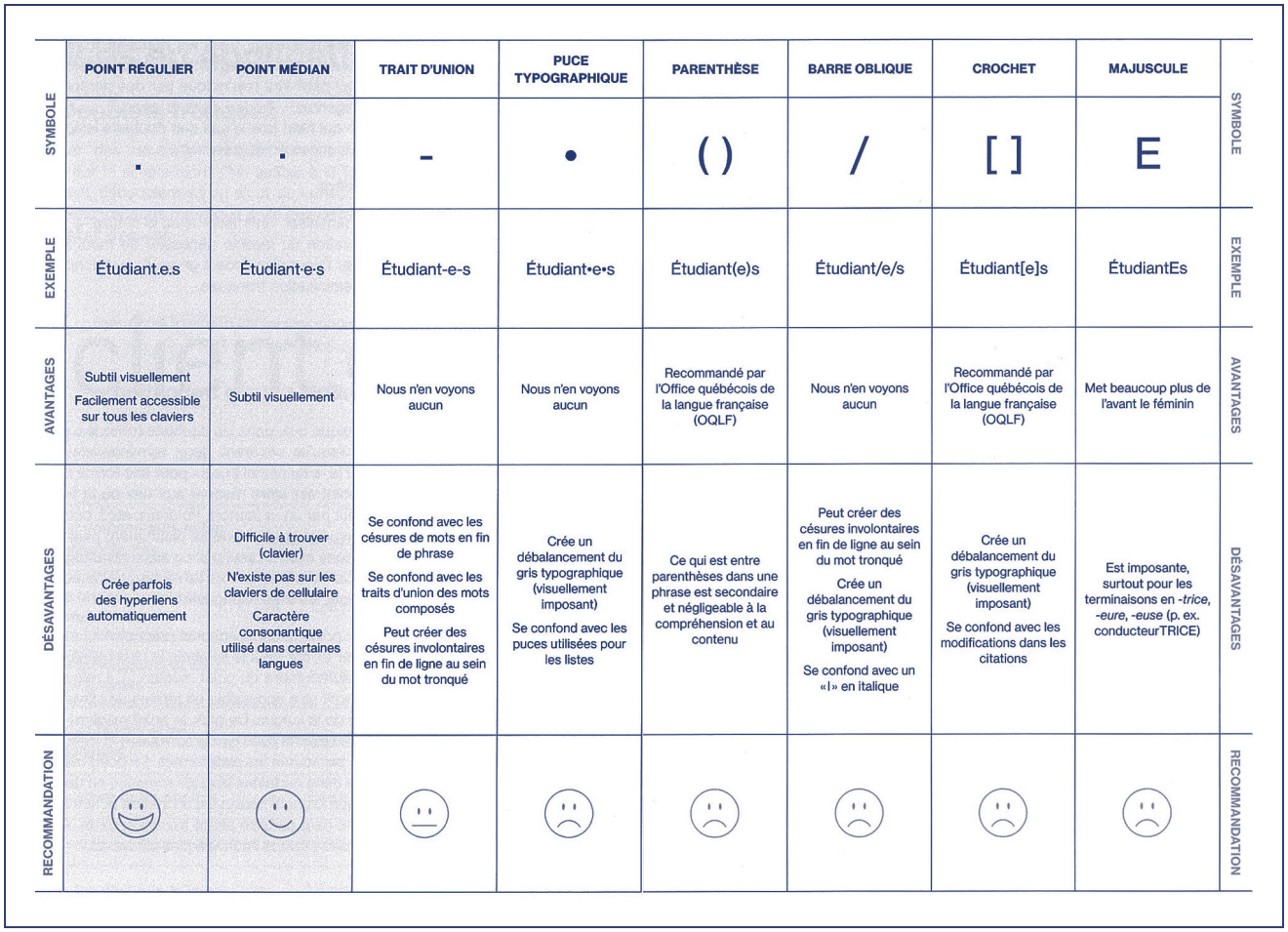
les spécialistes » plutôt que « Les spécialistes sont invité.e.s » (p. 28) ou encore « Les conditions ont été modifiées » plutôt que « Ils ont modifié les conditions » (p. 28). Le remaniement de la structure ou de la syntaxe est aussi une technique préconisée pour ce type d'écriture. Ainsi, on optera pour *en tant que bénévole* plutôt que d'utiliser le doublet (abrégé ou non) pour le déterminant (p. 28).

Apprendre à nous écrire précise toutefois que l'écriture épicène est une pratique qui peut nécessiter beaucoup de reformulations et qu'il vaut mieux penser le texte de façon épicène plutôt que de transformer un texte au masculin ou féminisé, une convention déjà bien établie. Il est également recommandé de porter une attention particulière à la sémantique des mots employés puisqu'ils ne s'équivalent pas nécessairement — le mot *élève* ne représente pas la même réalité que *étudiante* ou *étudiant*. L'ouvrage facilite donc la compréhension et l'application de l'écriture épicène tout en restant transparent — malgré une préférence assumée pour cette pratique — quant aux difficultés que peuvent entrainer les stratégies présentées.

La féminisation linguistique, encore d'actualité

Dans *Apprendre à nous écrire*, la féminisation est définie comme un type de rédaction qui « vise un équilibre lexical entre les femmes et les hommes » (p. 39). Le guide y inclut notamment les doublets abrégés[5], les doublets complets[6], les accords de proximité et de majorité ainsi que la féminisation ostentatoire.

Ce qui est intéressant à noter en ce qui a trait aux doublets abrégés, c'est que le point est préféré comme signe typographique en raison de sa lisibilité, de son accessibilité, de son usage fréquent et du fait qu'il s'agit d'une initiative québécoise. Les caractères typographiques sont placés en ordre de préférence dans un tableau qui explicite les avantages et inconvénients de chacun (voir figure 2).



	POINT RÉGULIER	POINT MÉDIAN	TRAIT D'UNION	PUCE TYPOGRAPHIQUE	PARENTHÈSE	BARRE OBLIQUE	CROCHET	MAJUSCULE	
SYMBOLE	.	·	-	•	( )	/	[ ]	E	SYMBOLE
EXEMPLE	Étudiant.e.s	Étudiant·e·s	Étudiant-e-s	Étudiant•e•s	Étudiant(e)s	Étudiant/e/s	Étudiant[e]s	ÉtudiantEs	EXEMPLE
AVANTAGES	Subtil visuellement Facilement accessible sur tous les claviers	Subtil visuellement	Nous n'en voyons aucun	Nous n'en voyons aucun	Recommandé par l'Office québécois de la langue française (OQLF)	Nous n'en voyons aucun	Recommandé par l'Office québécois de la langue française (OQLF)	Met beaucoup plus de l'avant le féminin	AVANTAGES
DÉSAVANTAGES	Crée parfois des hyperliens automatiquement	Difficile à trouver (clavier) N'existe pas sur les claviers de cellulaire Caractère consonantique utilisé dans certaines langues	Se confond avec les césures de mots en fin de phrase Se confond avec les traits d'union des mots composés Peut créer des césures involontaires en fin de ligne au sein du mot tronqué	Crée un débalancement du gris typographique (visuellement imposant) Se confond avec les puces utilisées pour les listes	Ce qui est entre parenthèses dans une phrase est secondaire et négligeable à la compréhension et au contenu	Peut créer des césures involontaires en fin de ligne au sein du mot tronqué Crée un débalancement du gris typographique (visuellement imposant) Se confond avec un «I» en italique	Crée un débalancement du gris typographique (visuellement imposant) Se confond avec les modifications dans les citations	Est imposante, surtout pour les terminaisons en *-trice, -eure, -euse* (p. ex. conducteurTRICE)	DÉSAVANTAGES
RECOMMANDATION	☺	☺	😐	☹	☹	☹	☹	☹	RECOMMANDATION

Figure 2

Tableau comparatif des signes utilisés pour former les doublets abrégés (p. 42-43)

Ajoutons que, dans les doublets abrégés, le guide favorise l'usage de deux points à l'intérieur du même mot, de façon à séparer la marque du féminin et la marque du pluriel, ce qui évite la création d'hyperliens. Par contre, lorsque le radical se termine par un *s*, on recommande de ne mettre qu'un seul point (par exemple, *étudiant.e.s*, mais *indécis.es*). Même s'il est vrai qu'on ne distingue pas les formes masculines au singulier et au pluriel lorsqu'elles se terminent par un *s*, le fait d'utiliser un seul point dans certains cas et deux dans d'autres risque de créer plus de confusion que si l'usage était systématique pour tous les mots.

Selon le guide, le point médian est moins utilisé et moins accessible en ce qui a trait aux raccourcis clavier et à la compréhension de lecture. Un autre argument en sa défaveur est qu'il serait francocentriste de préconiser son usage en affirmant qu'il ne sert à rien alors qu'il est en usage dans d'autres langues romanes — souvent en

danger. C’est un argument qui peut surprendre quelque peu lorsqu’on fait la lecture d’un guide qui traite spécifiquement de la langue française. Dans tous les cas, la position de cet ouvrage diffère grandement de celle de l’Office québécois de la langue française (2021), qui préconise l’usage de signes doubles comme les parenthèses et les crochets dans les doublets abrégés, ce qui montre une certaine tendance de la part des groupes féministes à s’éloigner des considérations de l’institution[7].

L’ouvrage présente également l’accord de majorité[8], un type d’accord qui est rarement répertorié dans les guides du genre et est absent des recommandations de l’OQLF[9]. Le guide spécifie que le choix d’en faire usage « s’applique en fonction du sujet du texte » (p. 53), le but étant de représenter certaines réalités — par exemple, utiliser *les infirmières*, car elles sont en majorité dans le domaine.

L’accord de proximité, de son côté, n’est pas limité dans le guide au fait de placer le masculin le plus près de l’élément à accorder, contrairement à ce que recommande l’OQLF (2018). On y propose plutôt de varier les accords au masculin et au féminin pour créer un équilibre entre les deux genres. L’un des avantages de l’accord de proximité est, selon le guide, le fait de ne pas avoir à répéter les adjectifs lorsque les sujets ne sont pas tous du même genre (p. 53).

Le guide propose de féminiser les citations et les discours rapportés à l’aide de doublets abrégés. Il est toutefois précisé qu’il faut s’assurer d’avoir une raison de les féminiser, donc de vérifier que le texte en question ne parle pas seulement d’hommes.

Bien que *Apprendre à nous écrire* présente les principes de la féminisationostentatoire, qui consiste à privilégier l'utilisation de formes féminines visibles etaudibles, il ne recommande pas son utilisation puisqu'elle est souvent en contradictionavec la rédaction épicène et la rédaction non binaire, qui visent à laisser le moins demarques de genre possible (p. 55). Enfin, l'utilisation de la féminisation estdéconseillée lorsqu'il n'est pas nécessaire de faire la distinction de genre pour lacompréhension du texte, lorsque le texte porte sur des personnes qui s'identifientcomme non binaires ou lorsque le texte parle uniquement d'hommes[10]. Le guideprécise ainsi les contextes où il favorise ou non la féminisation.

La diversité des genres représentée

Apprendre à nous écrire comprend toute une section sur l'écriture non binaire, qui est définie comme « une façon de rédiger où l'on n'assigne pas de genre aux termes qui désignent des personnes, afin d'éviter toute assignation de genre ou de mégenrage » (p. 63). On présente les différents procédés de formation des néologismes associés à différentes catégories grammaticales (voir figure 3) : pronoms (par exemple *iel*, *elleux* et *toustes*[11]), adjectifs (par exemple, *belleau*[12]), noms (par exemple, *amix*, *autaire* et *frœur*[13]) et déterminants (par exemple, *maon*, *lu* et *an*[14]). On y précise également les contextes dans lesquels il est approprié d'utiliser ces termes, c'est-à-dire lorsqu'on souhaite affirmer la non-binarité et lorsqu'on ne souhaite pas présumer du genre d'une personne. Ainsi, le guide ne recommande pas l'utilisation de ce type d'écriture pour représenter un groupe composé d'hommes et de femmes uniquement ou encore pour créer un raccourci entre les deux formes[15].



1.5 Adjectifs

Belle/beau	→	Belleau
Nouvelle/nouveau	→	Nouvelleau
Heureuse/heureux	→	Heureuxe
Vieille/vieux	→	Vial

1.6 Nom communs

Amie/ami	→	Amix
Autrice, auteure/auteur	→	Auteurice, autaire, auteurix
Étudiante/étudiant	→	Étudiant*
Soeur/frère	→	Frœur, freure, adelphe[35]
Madame/monsieur	→	Damoixe, mixe (mx.)
Maman/Papa	→	Mapa
Tante/oncle	→	Toncle
Professionnelle/professionnel	→	Professionnèle
Travailleuse/travailleur	→	Travailleureuse

Figure 3

Liste de néologismes non binaires (p. 68)

On précise également qu'il ne s'agit pas d'une méthode d'écriture à part entière et que l'on doit puiser dans des procédés de rédaction épicène ou encore avoir recours à des doublets abrégés pour compléter cette stratégie. On mentionne aussi que ce type de rédaction peut nuire à la lisibilité et qu'il peut être difficile à déchiffrer pour les personnes non initiées ou ayant des difficultés de lecture. L'une des complexités de l'écriture non binaire se traduit par le fait qu'il existe de la variation dans la forme pour un même mot (par exemple, *auteurice* et *autaire*) puisqu'il n'y a toujours pas de règle qui permet d'uniformiser cette technique (p. 64). Bien que ces stratégies soient recommandées dans le guide, on retrouve un propos nuancé à leur égard. Les organismes cosignataires dessinent ainsi un portrait juste des besoins auxquels répondent les néologismes non binaires tout en montrant une conscience des limites

de ce type d’écriture.

Jumeler les pratiques

Une dernière partie vient compléter le guide, soit la section *Jumelage*. Il est recommandé, comme c’est souvent le cas, de faire l’usage de plusieurs des stratégies : cette partie accompagne donc le lectorat pour savoir quelles pratiques adopter dans quel contexte, en particulier lorsque des questionnements surgissent. Pour ce faire, un arbre décisionnel présente différentes possibilités, accompagnées de références aux sections du guide qui abordent les techniques à favoriser (voir figure 4). À la suite de cette section, on retrouve également une banque de mots épicènes et neutres ainsi qu’un lexique comprenant les définitions des différentes réalités de genre et des mots désignant les notions décrites dans le guide.

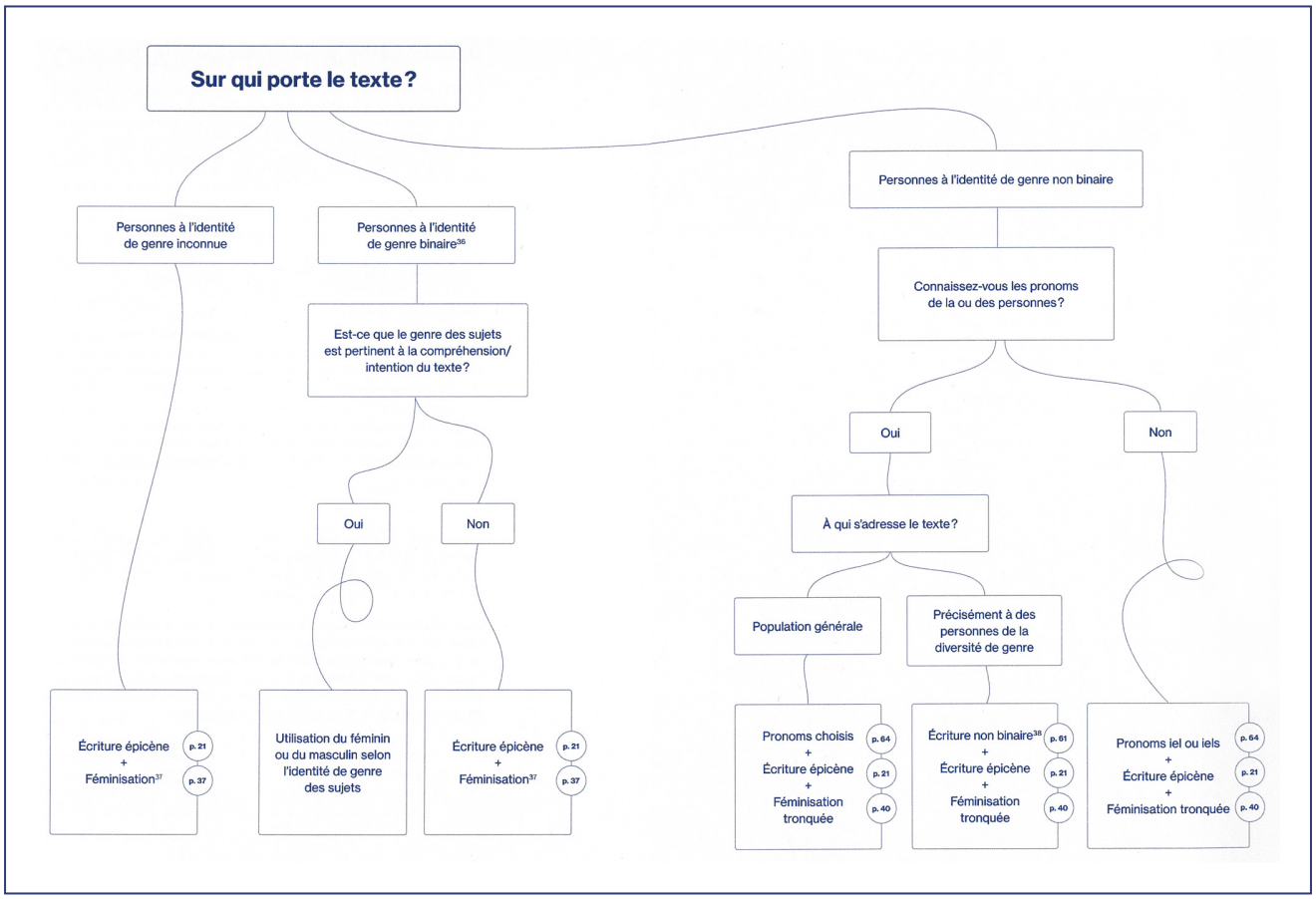


Figure 4

Arbre décisionnel pour choisir les bonnes stratégies de rédaction inclusive (p. 76-77)

Somme toute, *Apprendre à nous écrire* est un guide complet qui ne laisse aucunement place à la confusion en ce qui a trait aux différentes stratégies de rédaction. Il présente à la fois les avantages et les inconvénients de chacun des types d'écriture, et les exemples sont pertinents et permettent de mettre en contexte les techniques mises de l'avant. Le guide fournit également les ressources nécessaires au lectorat pour comprendre et utiliser des pratiques moins habituelles telles que les néologismes non binaires ou l'accord de majorité.

Les positions de la politique incluse dans ce guide sont également justifiées et assumées, ce qui lui donne toutes ses couleurs. Que l'on soit en accord ou non avec la politique d'*Apprendre à nous écrire*, on comprend les choix qui y sont faits, et cela n'empêche pas de retrouver tous les conseils nécessaires pour utiliser les techniques qui diffèrent des recommandations de Les 3 sex* et Club Sexu. Ne pas imposer une seule façon d'utiliser ces stratégies et les présenter comme étant complémentaires fait partie de leur approche. L'inclusivité, c'est aussi cela.

C'est donc un outil précieux pour les personnes qui souhaitent intégrer les pratiques d'écriture inclusive au sein de leur organisation et qui ont peut-être moins de restrictions normatives que les établissements d'études supérieures ou pour qui les objectifs ne cadrent pas avec les recommandations de l'OQLF.



Références

BARBAUD, Philippe (2022, 29 novembre). « Abolissons l'écriture "inclusive" », [En ligne], *Le Devoir*. [https://www.ledevoir.com/opinion/idees/772563/des-idees-en-revues-abolissons-l-ecriture-inclusive] (Consulté le 8 février 2023).

BOCK-CÔTÉ, Mathieu (2022, 18 octobre). « L'écriture inclusive agresse la langue française », [En ligne], *Le Journal de Montréal*. [https://www.journaldemontreal.com/2022/10/18/lecriture-inclusive-agresse-la-langue-francaise] (Consulté le 8 février 2023).

BOUTHILLIER, Julien (2022, 16 octobre). « Écriture inclusive : voici ce que contient le nouveau guide du gouvernement canadien », [En ligne], *24 heures*. [https://www.24heures.ca/2022/10/16/ecriture-inclusive–voici-ce-que-contient-le-nouveau-guide-du-gouvernement-canadien] (Consulté le 8 février 2023).

CAILLOU, Annabelle (2023, 10 février). « L'écriture inclusive fait une entrée timide dans les médias », [En ligne], *Le Devoir*. [https://www.ledevoir.com/culture/medias/781165/egalite-des-genres-l-ecriture-inclusive-fait-une-entree-timide-dans-les-medias] (Consulté le 10 février 2023).

FÉMINÉTUDES (2020). « Guide d'écriture inclusive », *FéminÉtudes, Revue féministe étudiante pluridisciplinaire*, Hors-série. Accessible en ligne : https://drive.google.com/file/d/1YZ1C3PuhmLq-CWnvhl_Rg0SY1tr-29xU/view?fbclid=IwAR0BilTj38Ah6P26Ncxu0KKkbysx4sbVJKtFHMXgCRONT4vEJeFgNooMCPQ (Consulté le 13 février 2023).

GUILBAULT FITZBAY, Magali (2021). *Apprendre à nous écrire : guide et politique d'écriture inclusive*, 1re édition, Les 3 sex* et Club Sexu, Montréal, 101 p.

JONCAS, Anne-Marie (2023, 13 février). « Écriture inclusive, contenu inclusif », [En ligne], *Le Devoir*. [https://www.ledevoir.com/opinion/lettres/781469/ecriture-inclusive-contenu-inclusif] (Consulté le 13 février 2023).

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2021). « Signes non retenus pour former des doublets abrégés », [En ligne], *Vitrine linguistique*. [https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/index.php?id=25345

] (Consulté le 28 janvier 2023).

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2020). « Rédaction épicène, formulation neutre, rédaction non binaire et écriture inclusive », [En ligne], *Vitrine linguistique*. [https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/25421/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene/formulation-neutre/redaction-epicene-formulation-neutre-redaction-non-binaire-et-ecriture-inclusive] (Consulté le 28 janvier 2023).

OFFICE QUÉBÉCOIS DE LA LANGUE FRANÇAISE (2018). « Accord de l'adjectif se rapportant à un doublet », [En ligne], *Vitrine linguistique*. [https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/23997/la-redaction-et-la-communication/feminisation-et-redaction-epicene/redaction-epicene/doublets-complets/accord-de-ladjectif-se-rapportant-a-un-doublet] (Consulté le 28 janvier 2023).

ROY, Mylène (2021). *Derrière chaque masculin générique se cache une femme : quelques représentations de la féminisation linguistique dans la presse québécoise*, Mémoire (M.A.), Université de Sherbrooke, 143 p. [En ligne]. [http://hdl.handle.net/11143/18877].

SAN, Eli (2022, 1er décembre). « Abolissons l'écriture égocentrique », [En ligne], *Le Devoir*. [https://www.ledevoir.com/opinion/idees/772887/idees-abolissons-l-ecriture-egocentrique] (Consulté le 8 février 2023).

1 Voir Bouthillier (16 octobre 2022), Bock-Côté (18 octobre 2022), Barbaud (29 novembre 2022), San (1er décembre 2022), Caillou (10 février 2023) et Joncas (13 février 2023). [Retour]

2 On compte parmi celles-ci les femmes (cisgenres ou transgenres), les personnes de la diversité sexuelle ou de genre, de divers statuts légaux, en situation de handicap ou de la diversité ethnoculturelle. [Retour]

3 L'hyperonyme est un terme générique qui comprend des sous-catégories. [Retour]

4 Selon la définition contenue dans le présent guide. L'Office québécois de la langue française (OQLF) présente plutôt l'écriture épicène comme l'égale représentation des femmes et des hommes dans les textes (OQLF, 2020). [Retour]

5 Le guide utilise plutôt l'appellation *doublets tronqués*. [Retour]

6 Le guide utilise plutôt l'appellation *doublets lexicaux*. [Retour]

7 À titre d'exemple, consulter le guide produit par FéminÉtudes (2020). [Retour]

8 L'accord de majorité est une règle d'accord selon laquelle l'accord se fait en fonction du genre du plus grand nombre. [Retour]

9 Cela permet de constater que l'accord de proximité au féminin est davantage utilisé dans les cercles féministes, tout comme l'accord de majorité, qui n'est généralement pas répertorié hors de ces groupes. [Retour]

10 Les hommes cisgenres et transgenres sont inclus dans cette catégorie. [Retour]

11 Respectivement des mots-valises composés des pronoms *il* et *elle*, *elles* et *eux* ainsi que *tous* et *toutes*. [Retour]

12 Mot-valise composé des adjectifs *belle* et *beau*. [Retour]

13 Respectivement le radical *ami-* avec la terminaison *-x*, le radical *aut-* avec la terminaison *-aire* et un mot-valise composé des noms *frère* et *sœur*. [Retour]

14 Respectivement un mot-valise composé des déterminants *ma* et *mon*, une solution de remplacement aux déterminants *le* et *la* avec la terminaison *-u* et une solution de remplacement aux déterminants *un* et *une* avec le radical *-a*. [Retour]

15 Il faut cependant préciser que tout un pan de la féminisation a recouru à ce type de formation lexicale (unification des formes masculines et féminines) dans le but de représenter à la fois les femmes et les hommes. Cela a

notamment été le cas pour le pronom *ille*, proposé d'abord en 1987 et repris plus tard par les groupes de la diversité de genre (Roy, 2021). [Retour]



Mylène Roy

Linguiste